

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Il reste entendu, sauf déclaration ultérieure de ma part, que le débat aura lieu à huit heures. Bien entendu, je pourrai, si je le crois utile, convoquer les leaders de la Chambre dans mon bureau au cours de l'après-midi dans l'espoir d'arriver à un accord. Je dirai qu'il n'est pas exclu que je puisse juger préférable, après d'autres entretiens avec les leaders des divers partis à la Chambre, de renvoyer le débat à demain matin ou même à demain après-midi.

DEMANDE DE DOCUMENTS

M. D. W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, les avis de motions portant production de documents n° 30, 55, 66 et 73 sont acceptables.

LA LÉGISLATION SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Motion n° 30—M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport rédigé par le professeur Jeremy Williams de l'Université d'Alberta au sujet de la législation sur les conflits d'intérêts.

(La motion est adoptée.)

LE PROJET DU MANHATTAN—LA CORRESPONDANCE ENTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET LA HUMBLE OIL COMPANY

Motion n° 55—M. Thomson:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance échangée entre le ministère des Transports, la *Humble Oil Company* et ses associés au sujet du projet du *Manhattan*.

(La motion est adoptée.)

LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA

Motion n° 66—M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de tous les règlements adoptés en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, ainsi que de tous les accords intervenus entre le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux en vertu de ladite loi.

(La motion est adoptée.)

L'AIDE À L'ÉTRANGER

Motion n° 73—M. Orlikow:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport Pearson sur l'aide à l'étranger, rédigé pour la Banque mondiale.

(La motion est adoptée.)

M. Groos: Monsieur l'Orateur, l'avis de motion n° 270 est acceptable par le gouvernement, sujet aux réserves ordinaires quant aux documents confidentiels et à l'autorisation des autorités gouvernementales intéressées.

LE DÉVERSEMENT DE SCHLAMMS À RUPERT INLET

Motion n° 270—M. Rose:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute correspondance échangée entre le ministère des Pêches et des Forêts et des organismes, groupes et particuliers au sujet de la décharge à Rupert Inlet, qui se trouve à l'extrémité nord de l'île de Vancouver, de résidus provenant de la mine de cuivre de molybdène à ciel ouvert qu'exploite la *Utah Construction and Mining Company Limited*.

(La motion est adoptée.)

M. Groos: Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motion n° 2, 8, 10, 158, 161, 209, 210, 212, 230, 231, 251, 281 et 286.

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis de motion soient réservés.

LA LÉGISLATION SUR LES COALITIONS ET LES TRUSTS

Motion n° 2—M. Saltsman:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les rapports et études rédigés aux fins de l'examen par le Conseil économique du Canada des lois sur les coalitions et les trusts.

M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur l'Orateur, le Conseil économique du Canada m'a communiqué les informations suivantes: l'examen dont il est question était le second d'une série de rapports de la compétence générale du gouvernement sur la politique de la concurrence au Canada. Un rapport provisoire supplémentaire et un rapport définitif sont encore en cours de rédaction.

Le Conseil a pour règle de conduite de mettre à la disposition du public la majeure partie de l'étude sur laquelle s'appuient ses travaux. A cet égard, il procède à la refonte de plusieurs études de recherche pour les mettre sous une forme susceptible d'être publiée dans le cours de l'année prochaine et la publication d'autres études est envisagée pour une date ultérieure. Je demanderai donc, monsieur l'Orateur, que cette motion soit retirée.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, j'aimerais qu'elle soit reportée à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.